



L ' É C H O

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



Janvier 2017

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire, le Conseil municipal



*vous souhaitent
une bonne lecture de ce numéro !*

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : mairie@baudinard.fr Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos et rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires.

É D I T O R I A L



Voilà encore une année écoulée. C'est l'heure du bilan de l'année 2016. Ce qui m'a le plus marqué et touché, se sont ces attaques terroristes qui ont fait autant de morts et de blessés par des fanatiques criminels qui en veulent surtout à notre manière de vivre en toute liberté, et cela depuis que la république existe. Mais également la solidarité au niveau national, qui a largement dépassé les clivages politiques, pour dire non, nous ne changerons pas notre mode de vie.

Sans parler de la crise, du chômage, le pouvoir d'achat qui diminue.

Et pour nous élus la baisse drastique des dotations de l'Etat, les subventions de plus en plus réduite et difficile à obtenir. Dans ce contexte nous avons baissé nos investissements, car il est exclu que nous augmentions les impôts, le prix de l'eau ou que nous ayons recourt à l'emprunt. Nous en avons fait la promesse en 2014, lors de notre élection.

Néanmoins vous constaterez dans les pages suivantes, que nous avons tout de même investis dans plusieurs programmes de travaux.

Nous espérons pouvoir investir beaucoup plus cette année, l'Etat a promis de nous aider beaucoup plus, et les dossiers sont nombreux : finir le PLU, aménager le sentier piétonnier avec une aire de covoiturage, création d'un nouveau parking pour les camping-cars et les autocars, acheter un nouveau tracteur car l'ancien commence à vieillir, à avoir des pannes mécaniques et hydrauliques, un portique pour la salle des fêtes avec écran projecteur, la réfection complète du jardin d'enfants, l'agrandissement de l'éclairage public avec 10 candélabres en fonte et des lanternes de style, et ce n'est peut-être pas tout !

Je vous souhaite une bonne lecture de l'Echo de Baudinard, mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017. Que cette nouvelle année vous apporte la joie, la prospérité et surtout la santé !

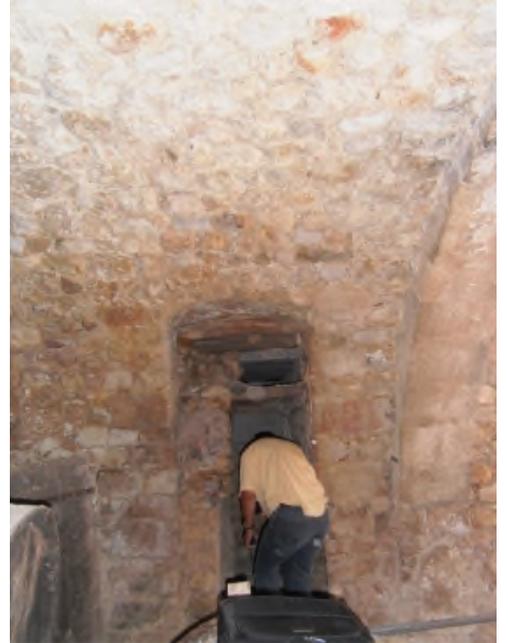
Soyons fiers d'être toujours Baudinardais !

Vive Baudinard-sur-Verdon et à l'an qué ven si sian pas maï ségin pas main!

Georges PONS, Maire.

L'ECOMUSEE

L'écomusée avant tous les travaux...



Le voilà fini !





*Nous avons acquis la maison située 37 Grand'Rue en fin d'année 2016.



* Le terrain de jeu de boules s'est embelli avec les entourages autour des arbres.



* Les marches de l'église ont refait peau neuve !



*Agrandissement du local des chasseurs



* Nouvelle citerne de gaz pour la salle des fêtes



* Un nouveau portail pour notre zone de déchets inertes



* une nouvelle table à la chapelle Notre Dame





* achat du Goupil

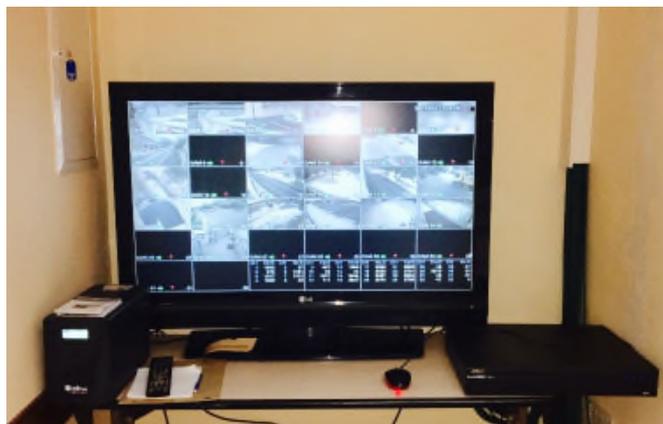
* achat d'un camion



* achat de l'auto laveuse



*Système de vidéo protection





LA BOULE BAUDINARDAISE

Le bureau, les membres et les joueurs de l'Association souhaitent une excellente année 2017 aux lecteurs de cette revue municipale.

L'année précédente a été marquée par l'organisation de tournois amicaux qui ont vu s'affronter des joueurs passionnés qui ont apprécié les lots offerts. Certains tournois ont vu la participation de joueurs internationaux, allemands et anglais notamment.

L'équipe dirigeante de l'Association remercie les participants pour leur implication au sein de leur structure amicale.

Le bureau remercie, d'une part la municipalité qui, grâce à sa subvention, a permis l'achat de lots intéressants et diversifiés pour le plus grand plaisir des gagnants des tournois, d'autre part les employés municipaux qui ont œuvré au nouvel embellissement du bouledrome.

Les photographies ci-après montrent quelques moments de cette année.

Tous les reportages photographiques sont visibles sur le site communal.

Vous pouvez rejoindre la cinquantaine d'adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile.

Bonne Année bouliste 2017 à tous !

Coordonnées. www.baudinard.fr/?nonpage=associations

Renseignements. lbb83@orange.fr

BAUDINARD SUR VERDON

C'était la dernière pétanque...

Les tournois de pétanque « internationaux » se succèdent sans pause à Baudinard. La 18^{ème} finale internationale dont c'est la première saison d'actualité, pour un effet cinématographique principalement des combats de diverses nationalités dans ce petit village.

La dernière journée de la saison, disputée en 2016 le 27 août, a vu des concurrents allemands remporter le titre (sans en être le favori) face à une équipe locale. Les gagnants sont Christian Ortu et Mikko Lindberg, les finalistes Nicolas Chamblin et Mathias La Pierre. Collette et Dédé ont également joué.

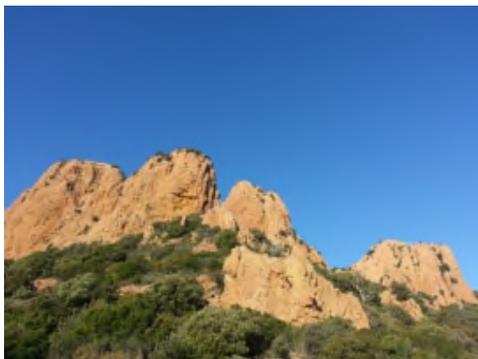


Les finalistes Nicolas et Mathias, les gagnants Christian et Mikko et les truïennes Collette et Dédé. (Photo Y.S.)





L'ASB83 vous souhaite une joyeuse année 2017



RANDONNÉES des vendredis du 1er semestre 2017

Des visites peuvent être intercalées dans les vendredis libres

- 13 janvier:** Le Tour de Breis
Dép: 9h – Tval : 1h25 – Dm : 4h – Diff : 5/10
- 27 janvier:** La Crête de la Chaîne des Côtes
Dép: 9h – Tval: 1h30 – Dm: 4h – Diff: 5/10
- 10 février:** Les Crêtes de Tanneron
Dép. :7h30 – Tval : 1h50 – Dm : 5h – Difficile
- 24 février:** Tour des Gorges d'Oppedette -Simiane
Dép :8h – Tval :1h40 – Dm :3h – Diff : 5/10 + Simiane
- 10 mars:** Cassis-Cap Canaille
Dép :8h – Tval :1h50 – Dm :4h – Diff : 4/10
- 17 mars :** Le Gros Cerveau
Dép :9h – Tval :1h45 – Dm :3h30 – Diff : 5/10
- 31 mars :** La Baume Sourne - Le Garlaban
Dép. 8h30 -Tval : 1h35 - Dm : 5h - Difficile
- 14 avril :** Les Barres de Cuers
Dép. 8h30 -Tval : 1h25 - Dm : 5h30 - Difficile
- 28 avril :** St-Tropez- La Presqu'île
Dép.8h-Tval : 1h25 - Dm : 5h30 - Difficile
- 10 - 12 mai :** Le Sentier des Villages Perchés
Détails en annexe Dép.Mons - Seillans (Hôtel) - Callian (Hôtel) - Belluny Arr.
- 26 mai :** Les Îles du Frioul
Dép.8h Dm 2h40 (sans le bateau et visite du Château d'If).
Facile - Tval.: 1h50
- 09 juin :** Le Cousson
Dép. 8h30 Tval: 1h15 Dm: 5h Diff: 4/10
- 23 juin - 1^{er} juillet :** Gravedona - Côme -Italie *Programme à venir*

Abréviations : **Dép**=Départ de St-Jean – **Tval**=Trajet voiture aller –
Dm=Durée de marche - **Diff**=Difficulté – **Dcum**=Dénivellé cumulé

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'une affiche située à gauche de la Mairie

*(au niveau du n° 40) et d'un email détaillé. Renseignements: JM WEILL 06 83 17 30 90
jean-michel.weill@orange.fr <http://sport.baudinard.fr/agenda-randonnees-visites.php>*



LE MOT DES AMIS DE BAUDINARD

En cette fin d'année 2016, notre Association qui était en léthargie depuis quelques temps, fait « peau neuve » pour renaître plus forte et plus dynamique.

Permettez-moi de me retirer de la Présidence usure du temps mais non usure du cœur !

Une nouvelle équipe vous sera proposée à la prochaine Assemblée Générale dont la date vous sera communiquée dès le tout début de l'année 2017. Je vous encourage vivement à venir saluer le dévouement de notre Amie Anna qui accepte de prendre les rênes de l'Association et de vous proposer un renouvellement de bureau. On a besoin de votre présence, de vos votes de vos encouragements et de votre aide.

La nouvelle équipe vous proposera son programme, elle a toute ma confiance. Elle représente pour moi, le dynamisme, le talent, la créativité.

Je voudrai souhaiter à tous une belle et bonne année 2017.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus durant toutes ces années !

Venez, participez, et adhérez à ce renouveau de notre Association, notre si beau village a besoin de solidarité et d'amitié.

Suzanne Boyer

La cueillette des olives a commencé le 7 décembre 2016.



Cette année les crèches ont été installées à l'Eglise dans des vitrines afin qu'elles puissent être vues toute l'année.



LA SOCIETE DE CHASSE



Le repas de chasse organisé par la société de chasse : une bien belle journée.

Avec près de 140 participants, le repas organisé par la société de chasse a été un vrai succès.

Les présents se sont tout d'abord réunis pour un apéritif au cours duquel une mémorable anchoïade était dégustée.

Puis les agapes se sont poursuivies à table où les six agneaux, mis en broche des 7 heures du matin, étaient généreusement proposés à chaque table accompagnés de délicieux flageolets. Le tout exclusivement préparé par quelques chasseurs du village.

A la fin du repas, le président, la voix chargée d'émotion, a tenu à remercier tous les participants et à féliciter tous ceux qui ont œuvrés pour que ce repas soit un succès.

Le Maire a tenu également à saluer le travail et la qualité du repas proposé, et à remercier les nombreux participants de cette belle journée.

Après ce copieux déjeuner, ceux qui le souhaitaient, ont pu participer à un concours de pétanque qui s'est terminé la nuit tombée.

Le talent culinaire de quelques chasseurs nous donne des idées nouvelles pour l'année prochaine.

Affaire à suivre ...

Merci encore à tous, et puisque l'occasion m'en est donnée, je vous souhaite à toutes et à tous une belle et bonne année 2017 !





LE CCFF



Une année s'achève, une autre s'ouvre devant nous !

Guy DELLA CASA a décidé de ne plus exercer ses fonctions de Président du C.C.F.F. Au nom de tous les membres du C.C.F.F, nous tenons à exprimer notre gratitude à Guy, qui n'a pas ménagé sa peine, ni son énergie pour épauler bénévolement ce comité des feux de forêts.

Merci Guy pour toutes ces années passées au C.C.F.F.

Je suis arrivé à Baudinard en 1990 et je suis tombé sous le charme de cette commune que j'ai eu envie d'aider à ma manière. Ce fut le Comité des fêtes et aujourd'hui, je répons présent au C.C.F.F.

« Vous me faites passer une journée dans la colline et je suis le plus heureux ! ».

Je souhaite une bonne synergie, une bonne entente avec « les hommes du feu ».

Quelle que soit l'époque, quelle que soit la génération, on retrouve toujours cette même notion de partage envers la nature et ...entre nous !

Alors, c'est sûr, je serai votre Président délégué du C.C.F.F de Baudinard tant que je le pourrai.

Cette hiérarchie est toute relative puisque les relations sont avant tout amicales !

Le C.C.F.F est tout d'abord de la prévention et je souhaite que l'équipe se renforce afin de protéger au mieux la nature. Si on vient au C.C.F.F, c'est aussi pour s'investir, ne l'oublions pas !

Je termine ces quelques mots en vous souhaitant ainsi qu'aux bénévoles du C.C.F.F de
Baudinard,

Une bonne et heureuse année 2017.

Tous nos vœux de bonheur, de santé, de respect et de prospérités.

Johnny FRANGOT

Président Délégué du C.C.F.F. de Baudinard sur Verdon





ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE SAINT MICHEL



Cérémonie de la Saint Michel : jeudi 29 septembre 2016

Chers amis,

Le jeudi 29 septembre nous nous sommes retrouvés pour fêter la Saint Michel



De nombreux drapeaux étaient présents





Nous remercions Monsieur le Maire Georges PONS qui nous a offert sous les chênes l'apéritif.

Le repas a eu lieu dans la salle des fêtes de Baudinard sur Verdon dans une ambiance très chaleureuse et conviviale, le menu a été préparé par le restaurateur du Chardon



La Marseillaise a été chantée avec ferveur





Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux « amis » dans l'association mais aussi la tristesse de perdre certains d'entre eux avec une pensée particulière pour Régis le créateur de cette belle statue



« Au nom de Dieu et de par Saint-Michel au service de la France »

Au plaisir de vous retrouver le 29 septembre prochain



Nous ne pouvons pas en parlant de l'association des amis de la Chapelle de Saint Michel faire un petit hommage à Régis.

Régis LIVENEAU est né en 1942 à Nice.

Issu d'une famille ouvrière de Montceau-les-Mines, il passe son enfance dans cette cité minière.

Après l'école primaire, il entre en apprentissage chez les frères Lardry, Compagnons, et il obtient un C.A.P. de **tôlier-ferblantier en tôlerie fine** et pratique le Rugby au RCM.

En 1960, il s'engage dans la Marine, devient Commando Marine et participe aux opérations en Algérie jusqu' en 1964.

A son retour, il descend sur la côte, sollicité par le Rugby Olympique Grassois en qualité de de joueur-entraîneur.

A cette époque, il exerce la profession de plombier dans une importante entreprise d'espaces verts et arrosage automatique à Antibes ; il deviendra successivement au cours des 18 années dans cette entreprise Conducteur de travaux, puis Directeur général de travaux et partira en Irak, Yémen, Arabie Saoudite pour diriger de gros chantiers. (ombrière de l'Aéroport de Bagdad, hôpital des yeux à Riad..).

La retraite lui permet de s'adonner à Aups, dans le Haut-var, à une activité de sculpture à base de matériaux de récupération et de renouer avec la soudure à l'arc en créant des compositions à partir d'outils agricoles et artisanaux. On peut voir plusieurs de ses œuvres monumentales érigées à Aups sur la place, au port de Saint-Laurent du Var, à la Ferme des Arts à Vaison-la Romaine, en Bourgogne sur « la Voie Verte » à Saint-Désert où il a travaillé à sa réalisation avec les jeunes du village.

En 2004, à Montceau l'embarcadère accueille l'enfant du pays pour une grande exposition personnelle et suite au succès rencontré, il offre en 2006 une stèle au stade du RCMB Jean Bouveri.

C'est à Aups et à Moustiers qu'il aime participer à l'organisation de nombreuses rencontres et expositions d'artistes verriers, potiers, céramistes ou sculpteurs ; chaque été il présente ses sculptures dans un domaine viticole dans le cadre de la manifestation « Arts et vin » et il anime les Biennales de Sculptures Monumentales de Moustiers.

Il offre la sculpture monumentale « Empreintes » au Parc du Verdon en 2006 et peu après la municipalité de Baudinard lui offre l'opportunité de participer à la restauration d'une petite chapelle ; un vieux rêve pour lui qui devient réalité et qui aussitôt commence par l'élaboration de la sculpture du Saint Michel devant la chapelle ; la belle aventure continue avec la constitution de l'Association des Amis de la Chapelle et l'organisation des journées commémoratives qui connaissent un succès grandissant chaque 29 septembre.

C'est en 2012, qu'il arrête son activité artistique (interdiction médicale de la soudure à l'arc) et petit à petit son état de santé décline jusqu'à l'issue de ce 13 octobre 2016.

COMITE DES FÊTES



Comme tous les ans, l'année se termine par le repas des aînés et le Noël des enfants.

Pour la première fois, cette festivité a réuni les aînés et notre jeunesse sur une même journée.

Durant toute l'année, le Comité des Fêtes vous a permis de participer à nos différentes animations tels que :

Le loto

Des soirées musicales

Les moules/frites

La semaine votive du 15 août

Le Beaujolais

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à ces évènements, la municipalité, et un grand merci sans limite aux membres du Comité des Fêtes.

Bonne et heureuse année à tous.

Notre prochain rendez-vous le 21 janvier 2017 pour notre Loto des rois.

André MOGNIER, président.

Les fêtes votives de cet été ont encore eu un réel succès !!!

Nous avons pu compter plus de 200 personnes à l'aïoli, et à la soupe au pistou.





*** Le Baujeolais nouveau**





NOEL DES ENFANTS

Le comité des fêtes et la mairie de Baudinard ont offert une belle après-midi aux enfants du village, qui ont pu apprécier un spectacle de magie. A la suite du show ils ont pu ouvrir leurs cadeaux apportés spécialement par le Père Noël, et ont pu déguster un délicieux gouter.



Le gouter des enfants, Brioches, lait chocolaté, père Noel et friandises ont fait le bonheur des enfants



REPAS DES AINES

La mairie a offert le traditionnel repas aux aînés de la commune. Des fleurs ont été remises aux dames.





CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ DE BONS REFLEXES!

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

PROPRIETAIRES D'ANIMAUX :

Suite à la multiplication de divagations d'animaux en tout genre (chiens, chats, ovins, caprins...), la mairie demande aux propriétaires de venir les déclarer en mairie (N° d'identification de l'animal, une photo sera la bienvenue).

En cas de perte cela permettra aux services publics de vous restituer au plus vite vos animaux.

PETIT RAPPEL POUR LES PROPRIETAIRES DE CHIENS ET DE CHATS CHEVAUX DEMEURANT AU VILLAGE

Nous faisons appel à votre civisme afin de garder un village toujours aussi beau et propre les déjections de vos animaux doivent être ramassées sous peine d'amende Arrêté municipal N°2015-27 article 9

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) initié en 2011 va prochainement être arrêté par le Conseil Municipal. Ce document qui va remplacer l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols) approuvé en 1983 est éminemment stratégique pour l'avenir de la commune puisqu'il fixe des orientations stratégiques pour le développement de la commune au cours des prochaines décennies.

Souvent considéré comme un "serpent de mer" par de nombreuses communes qui renoncent à son élaboration tant il est devenu complexe, le PLU est aujourd'hui devenu le fruit d'un foisonnement législatif et réglementaire quasi permanent (loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000, loi Urbanisme et Habitat de 2003, loi Engagement National pour le Logement de 2006, loi Engagement National pour l'Environnement de 2010, loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové de 2014, etc...).

Malgré les difficultés rencontrées, la commune s'est attachée à poursuivre cette démarche, en étroite association avec les partenaires associés (services de l'Etat, Département, Chambres Consulaires, etc...) et en étroite concertation au travers de nombreuses réunions publiques organisées avec la population (mars 2012, décembre 2012, décembre 2013, juin 2015).

Le projet communal s'articule autour de trois axes stratégiques :

1. Instaurer une gestion durable et qualitative des milieux naturels : **protéger et valoriser**
2. Renforcer le potentiel économique baudinardais : **conforter et dynamiser**
3. Assurer un développement raisonné et cohérent : **accueillir et maîtriser**

Parce que la commune de Baudinard est d'abord une commune rurale, à l'environnement et aux paysages résolument qualitatifs et identitaires, les notions de protection et de valorisation de ces atouts sont le premier axe stratégique de la politique communale en matière d'aménagement et de développement de son territoire.

Mais la protection ne veut pas dire la sanctuarisation ou la muséification aussi le projet communal vise également à permettre un développement de la commune, qu'il s'agisse d'un développement économique ou d'un développement démographique et urbain.

En matière de développement urbain, le projet communal repose :

- d'une part sur le projet de greffe villageoise sur les terrains communaux du Jas, dans le prolongement logique et naturel des équipements communaux récemment réalisés, et dans la perspective espérée de la mise en œuvre du projet de déviation routière du village porté par les services du Département
- d'autre part sur une densification très maîtrisée des espaces résidentiels existants avec la définition d'un nouveau corps de règles reposant désormais sur les notions d'emprise au sol et de coefficient d'espace libre en substitution aux anciennes règles de superficie minimale et de coefficient d'occupation du sol (COS), règles supprimées par la loi Duflot de mars 2014.

Après les dernières réunions avec les Personnes Publiques Associées et la population, le projet de PLU a été présenté à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) le 27 avril 2016. Cette commission présidée par le Préfet a donné un avis favorable au projet le 9 août 2016.

Dès lors, le projet de PLU va maintenant être arrêté par délibération du Conseil Municipal en ce début d'année 2017 avant d'être soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées qui disposent d'un délai de trois mois pour rendre leur avis. Viendra ensuite la phase d'enquête publique qui se déroulera au printemps prochain, pour une approbation définitive du document en septembre 2017.

Au terme de ce long et complexe processus, la commune disposera d'un nouveau document permettant de poursuivre l'ensemble des actions d'ores et déjà portées par l'équipe communale et visant à assurer un développement harmonieux et maîtrisé.

GRANDES LIGNES DE L'ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Aperçu de l'ambiance actuelle du village:



- Classement du site en zone AU à vocation d'extension du centre-bourg,
- Vocation du site : mixte (habitat, commerces, services et bureaux)
- Aménagement : organisation en six îlots bâtis
- Desserte : 1 voie principale reliant le quartier et desservant la D9 et la future déviation
- Forme urbaine : habitat collectif et intermédiaire groupé
- Architecture : diversité des formes et volumes (de R+1 à R+2)
- Paysage : coeurs d'îlots arborés, jardins privés alignements d'arbres et parkings paysagers

Le plan d'implantation ci-contre présente une traduction graphique de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation parmi d'autres et ne constitue pas un plan masse définitif, de même, les références sont données à titre d'exemple.

Référence de greffe villageoise : Extension du village de Gassin dans le Var :



Un extrait du projet de PLU : le projet de greffe villageoise au Jas

LES FEMMES A L'HONNEUR

- FEMMES BENEVOLES EN MILIEU RURAL :

Pour la troisième fois dans le département du var et dans le cadre de l'opération "Femmes Bénévoles en Milieu Rural" initiée par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, le diplôme "Femmes Bénévoles en Milieu Rural 2016" a été décerné à Madame Yvette Mognier et Madame Anna Della-Casa le samedi 17 décembre à Draguignan à la Maison des Sports et de la Jeunesse.

Cette reconnaissance a pour objectif de rendre hommage et de récompenser les femmes bénévoles les plus méritantes qui s'investissent en milieu rural au sein des associations varoises.

Sincères et chaleureuses félicitations à nos amies Yvette et Anna !



3EME FLEURS

Le jury Régional du Label Villes et Villages Fleuris, après être venu dans notre commune, a décidé de maintenir le Label « 2eme Fleurs » de notre commune avec les encouragements pour la 3eme.

CARNET GRIS

C'est avec regret et tristesse que nous avons appris le décès d'Alexandre LAMY survenu le 23 aout 2016, et Madame DI LELIO Christine survenu le 27 novembre 2016. Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées aux membres de leurs familles et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.

CARNET ROSE



Né le 2 Décembre 2016 à Toulon, Raphaël
Fils de Virginie SUMIAN et Stéphane AUDIBERT
Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent tous
leurs vœux de bonheur.

ENVIRONNEMENT

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

A compter du 1^{er} janvier 2017, le Syndicat Mixte du Haut Var (SMHV) met en œuvre les compétences « collecte » et « traitement » sur vingt communes du centre, haut Var et Verdon. Ses missions concernent la salubrité publique et l'avènement de l'économie circulaire auprès d'une population permanente d'environ 17 000 habitants occupant 11 % du département. Depuis décembre 2015, SMHV est passé en régie au niveau de la collecte sélective avec ajout de 500 bacs jaunes destinés à tous les emballages ménagers recyclables, et avec vidage régulier des colonnes de tri existantes pour ces mêmes emballages, ainsi que pour le verre, les papiers et le carton. Un effort d'écologie a été réalisé au niveau de la filière du verre dont le repreneur récupère directement les tonnes collectées au centre technique du SMHV à Sillans-la-Cascade. Votre collectivité a été en outre retenue par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et par la Région PACA pour relancer la prévention et la gestion des déchets verts qui sont nombreux sur le territoire, en particulier depuis l'interdiction du brûlage. Vous pouvez d'ailleurs appeler le service SMHV au 04 94 04 63 36, afin de réserver le petit broyeur dédié aux particuliers (la commune peut aussi solliciter le gros broyeur en appelant le même numéro). Le service public de collecte et de traitement des déchets ménagers tient à vous féliciter pour avoir contribué aux bons résultats 2016, avec plus de 90 % de qualité de tri des emballages ménagers recyclables et des objectifs nationaux déjà atteints sur l'ensemble des matières collectées [nous gérons vingt filières de tri – traitement – valorisation]. SMHV s'associe à la mairie de votre commune pour continuer la sensibilisation au geste du tri, y compris auprès du million de touristes fréquentant chaque année notre patrimoine. Ensemble, on ne jette plus, on valorise ! Les guides et mémos du tri sont à votre disposition en mairie, vous pouvez aussi lire nos informations sur <http://www.smhv.fr/>.



Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 !

La déchetterie est opérationnelle !

Les horaires d'ouverture sont 8h 12h et 13h30 18h30 du lundi au samedi.



l'Auberge de Baudinard

37 Grand Rue,
04 94 70 18 56
auberge.baudinard@orange.fr
www.auberge-baudinard.com

Karen et Stéphane vous accueillent à *l'Auberge de Baudinard*, ancien Relais de Poste du 17^{ème} siècle qui conserve tout son charme d'antan. Une halte conviviale pour se restaurer ou dormir dans un bâtiment au décor insolite pour des souvenirs inoubliables !

Manger à l'auberge :



Le restaurant est ouvert chaque soir à partir de 19 h (réservation conseillée) de février à fin octobre. Le chef Stéphane vous propose chaque jour un menu différent composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert au tarif de 24,50 euros. Une cuisine variée, aux couleurs et aux saveurs des saisons que vous savourez dans l'ancienne étable de ce Relais de Poste du 17^{ème} siècle au décor incomparable fait de murs en pierres apparentes et de poutres en bois, sans oublier l'imposante cheminée et l'ancien puits. Lors des belles soirées d'été, vous pouvez aussi dîner sur l'agréable terrasse fleurie de l'auberge. Le restaurant vous propose une carte le midi ou une halte l'après-midi pour vous rafraîchir devant une coupe de glace.



Dormir à l'auberge de février à fin octobre 7 jours/7 :



Venez profiter d'une des 9 chambres très récemment rénovées et décorées dans un style chaleureux et gai évoquant le soleil, les champs de lavande et d'oliviers, pour un tarif de 50 à 84 euros la nuit en chambre double. Toutes les chambres sont équipées d'un lit double en 140 cm ou en 160 cm, d'une télévision à écran plat, d'un grand placard et d'une salle de douche avec toilettes privatives. La Wi-Fi est disponible dans toutes les chambres.



PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalment.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr